

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 288

Artikel: Féminisme international

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

Un anniversaire.

Le 1^{er} septembre dernier, le Dr Auguste Forel a fêté à Yverne ses 80 ans. De toutes parts, et même du côté de ceux qui ne partagent pas toutes les idées politiques du vaillant octogénaire, sont arrivés des témoignages de félicitation pour le sociologue et le savant, devant les travaux duquel chacun ne peut que s'incliner.

Le Dr Forel est, a toujours été, chacun le sait, un féministe de la première heure, qui nous a souvent donné les preuves de la force de ses convictions. Aussi notre journal a-t-il tenu à s'associer en ce jour de fête à tous les témoignages de reconnaissance qu'a reçus le Dr Forel, en y joignant, bien modestement, le sien.

Cela est bon à savoir.

Il n'est pas une féministe parmi nous qui, convoquée à Berne pour une séance de Comité, ne connaisse, n'ait connu de tout temps, l'accueillant local du *Daheim*. Celui-ci s'est ces dernières années remarquablement agrandi et perfectionné; mais il vient de faire — sans doute à l'occasion de la Saffa — un pas de plus, en ajoutant à son restaurant sans alcool si bien organisé, et à ses salles de conférences et de comités, quelques chambres confortables et coquettes, destinées à des femmes seules de passage à Berne, et heureuses de trouver là un foyer. C'est une entreprise dont on ne peut que féliciter les initiatrices, et nous pensons que la grande demande de logis qui se fait à Berne cet été leur aura donné pleine satisfaction.

La nouvelle loi scolaire bâloise et les femmes.

A l'occasion de la discussion par une Commission de Grand Conseil bâlois d'un projet de loi scolaire, la *Frauenzentrale* a adressé à cette Commission une pétition, dans laquelle elle émet notamment des vœux concernant la répartition des leçons dans les écoles de jeunes filles, la représentation des femmes dans l'inspection des écoles, la direction des écoles de filles par des femmes, la nomination d'une femme au poste de médecin scolaire, et enfin l'abrogation du fameux paragraphe concernant l'obligation de démission pour les institutrices mariées.

Féminisme International

Cette dernière quinzaine — la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre — a vu, comme chaque année, arriver à Genève en grand nombre des femmes et des féministes, non seulement de tous les pays, mais encore de tous les continents, si bien que la moindre réunion est non seulement internationale, mais encore mondiale au vrai sens du mot. La liste des déléguées féminines à la S. d. N. que nous avons donnée dans notre dernier numéro s'est complétée par les noms de M^{lle} Hesselgren (Suède), sénateur, de M^{lle} Forchhammer (Danemark), l'une des habituées de l'Assemblée, de la comtesse Apponyi (Hongrie) et de M^{me} Lang-Bruman, députée au Reichstag (Allemagne). Les grandes Associations internationales sont représentées à Genève par des membres actifs de leurs Comités directeurs: Mrs. Corbett Ashby, M^{me} Malaterre-Sellier, M^{lle} Gourd, pour l'Alliance Internationale pour le Suffrage; Mrs. Ogilvie Gordon, la princesse Cantacuzène, Miss Zimmern, M^{me} Romniciano, pour le Conseil International des Femmes; Miss Woodsmall (Etats-Unis), pour l'Union mondiale chrétienne de Jeunes Filles; d'autres encore. Des journalistes féministes, venues des Etats-Unis, d'Espagne, voire même du Pérou, coudoient des étudiantes des trois Cours de Vacances qui se sont donnés simultanément la dernière semaine d'août, organisé l'un par le Bureau International d'Education, l'autre par l'Association pour la Société des Nations, et le troisième par le Bureau d'Etudes Internationales (que les profanes se débrouillent dans ces appellations!). Et ces cours, cela est à noter, ont amené à Genève toute une belle jeunesse de nombreux pays, enthousiaste et vibrante, pour laquelle l'idée de la compréhension internationale est devenue maintenant chose concrète. Car, très intelligemment, en France, en Roumanie, les Associations féminines ont organisé, durant l'hiver dernier, des concours sur la S. d. N., parmi la jeunesse des Universités et des



Cliché Juss Suffragii

Dr. Rosa Welt-Strauss

qui mène campagne contre les mariages d'enfants en Palestine

lycées, concours dont le premier prix était un séjour à Genève et la participation à l'un des Cours de Vacances sus-mentionnés; et d'autre part des efforts touchants ont été faits par des élèves des Ecoles normales supérieures en France pour réunir le petit pécule nécessaire à ce voyage si onéreux, vu les conditions du change. Si bien que la semaine dernière, toutes les provinces françaises, avec la Belgique, la Hollande, la Scandinavie, l'Allemagne, étaient représentées à une très vivante réunion organisée en l'honneur de cette jeunesse féminine et féministe par l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, réunion dont la grande attraction fut certainement la présence d'une jeune lettrée hindoue, M^{lle} Nallamathu Ammah, qui occupe actuellement un poste temporaire au Secrétariat de la Société des Nations.

A la séance du lendemain, l'Asie encore a été à l'ordre du jour. M^{me} le Dr Rosa Welt-Strauss, présidente de la Ligue des Droits de la Femme de Palestine, a fait, toujours sous les auspices de l'Alliance pour le Suffrage, la plus captivante des causeries sur le *Féminisme en Palestine*. Présentée par M^{me} Malaterre-Sellier, qui a présidé cette séance avec verve et bonne grâce, Dr Strauss a tracé un tableau vivant de la situation de la femme dans son pays. Situation que complique singulièrement, d'une part le mélange des populations et des religions, puisque juifs organisés en communautés, arabes mahométans et chrétiens orthodoxes se coudoient sur ce sol; et que complique d'autre part le fait que la Palestine est un pays sous mandat. Pourtant les femmes juives y possèdent le droit de vote et d'éligibilité, puisque, aux dernières élections, 27 d'entre elles ont été élues à l'Assemblée, sur 200 membres; mais l'application de ce droit est constamment entravée par la mauvaise volonté des éléments orthodoxes.

Les féministes palestiniennes ont aussi beaucoup à lutter dans plusieurs domaines pour améliorer la situation civique et économique de la femme, qui laisse beaucoup à désirer; enfin la question des mariages d'enfants est leur grande préoccupation, ces mariages, que n'interdit aucune loi, étant pratiqués aussi bien par les musulmans et les chrétiens que par les juifs, et même davantage. Il y a là toute une campagne à mener, dont Dr Strauss a retracé les épisodes pris sur le vif avec chaleur et émotion.

Il faut souhaiter que se dessine un vigoureux mouvement d'opinion publique contre cette coutume qui révolte notre conscience moderne, et certes, comme l'a dit Mrs. Corbett Ashby, qui a remercié la conférencière en termes excellents,

les grandes Associations féminines internationales ne failliront pas à la tâche qui leur incombe dans ce domaine. Car il y a là une question de solidarité féminine qui ne peut laisser aucune femme indifférente. Il sera intéressant d'entendre ce que dira sur ce même sujet M^{lle} Nallamathu, la jeune Hindoue dont nous parlions plus haut, et qui fera, également sous les auspices de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, une causerie sur la situation de la *Femme aux Indes*. (Voir le Carnet de la quinzaine.) La semaine qui séparera ces deux séances, ce sera Mrs. Corbett Ashby elle-même, qui fera le récit de son voyage féministe en Grèce et dans les Balkans, et qui aura ainsi l'occasion de rapporter ses observations sur le développement du féminisme dans ces pays.

A côté de la partie instructive, la sociabilité ne perd pas ses droits. Le grand dîner annuel en l'honneur des femmes déléguées, qui est organisé cette année par les huit Associations internationales membres du *Joint Standing Committee*, aura lieu le 6 septembre et constituera certainement une manifestation de premier intérêt, dont nous ne manquerons pas de rendre compte dans notre prochain numéro. Le Conseil International réunit le 8 septembre ses membres et ses amis avec les déléguées féminines à l'Assemblée, et lundi dernier, un thé donné dans le Bureau de l'Alliance pour le Suffrage en l'honneur de Mrs. Corbett Ashby et de M^{me} Malaterre-Sellier, a groupé dans une jeune et brillante atmosphère une centaine de personnes, féministes genevoises et étrangères, membres du Secrétariat, déléguées à l'Assemblée, journalistes, féministes de passage... Les deux Amériques, l'Asie, l'Australie étaient représentées, et bien peu de nations européennes manquaient à l'appel. Cela est singulièrement intéressant de sentir battre le pouls de la vie internationale dans ces occasions-là, où l'on prend mieux que jamais conscience de la magnifique solidarité et de la portée immense du travail féministe à travers le monde.

E. Gd.

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons deux bonnes nouvelles féministes. La première, c'est que le Conseil de la S. d. N. vient de désigner M^{lle} Chantal, la fondatrice et la directrice bien connue de la Maison-Ecole d'Infirmières de la rue Vercingétorix (Paris), pour être chargée de l'enquête que va entreprendre la S. d. N. sur les meilleurs moyens de protéger les enfants en danger moral. Tous ceux de nos lecteurs qui connaissent M^{lle} Chantal se réjouiront avec nous de cet excellent choix, et lui adresseront comme nous leurs chaudes félicitations.

Et la seconde bonne nouvelle est que M^{lle} H. Forchammer, déléguée suppléante danoise à l'Assemblée, a été élue à l'unanimité vice-présidente d'une des six grandes Commissions de l'Assemblée. C'est la première fois que ce fait se produit, et il est significatif, la présidence de ces Commissions étant généralement attribuée à des hommes politiques en vue. A M^{lle} Forchammer, qui sera sans doute appelée à présider plus d'une fois la cinquième Commission, vont aussi nos chaudes félicitations.

Le Pacte Kellog

Une opinion féminine

N. D. L. R. — Nous sommes heureuses de pouvoir mettre sous les yeux de nos lectrices un article qu'a bien voulu écrire, spécialement à l'intention de notre journal, Mrs. Corbett Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes. Au moment où s'est produit un événement d'aussi grande importance dans l'histoire de notre civilisation que cette déclaration solennelle de renonciation à la guerre par 15 Etats, nous pensons qu'il est particulièrement intéressant de faire entendre une voix de femme, prouvant ainsi que les questions de politique internationale ne sont pas du tout, comme on nous l'assure souvent, le domaine exclusif des hommes. Et si, à juste titre, la Saffa domine durant ces semaines les préoccupations de beaucoup d'entre nous, c'est d'autre part un devoir, pour nous, suffragistes, de ne pas oublier les grands problèmes actuels, et de maintenir notre intérêt en éveil à leur égard.

Maintenant que le Pacte Kellog a été officiellement signé en grande pompe à Paris, il est intéressant de se rendre compte

comment ce nouveau traité s'ajuste dans l'édifice de la paix, dont les fonctions sont constituées par la S. d. N.

Rappelons-nous d'abord que, longtemps déjà avant la guerre, un réseau de traités avait établi clairement les obligations mutuelles des Etats, à titre individuel, les uns envers les autres. Ces traités d'arbitrage entre les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Angleterre étant échus en 1928, leur renouvellement devenait de ce fait une urgente nécessité; aussi en avril 1927, le futur « Pacte Kellog » fut-il élaboré à la suggestion de M. Briand, que la France et les Etats-Unis devraient renoncer à la guerre comme instrument de politique nationale entre ces pays, et se mettre d'accord que tout différend surgissant entre eux ne pourrait être résolu que par des moyens pacifiques.

Après six mois de réflexions et d'études, M. Kellog suggéra à son tour que la France et les Etats-Unis fissent un effort commun pour persuader les grandes puissances de signer une déclaration analogue. La France hésita naturellement à accepter un changement si formidable à sa proposition première. Car s'il était relativement facile d'évaluer toutes les chances de guerre et de prévoir toutes les causes de conflits avec les Etats-Unis, et par conséquent de s'engager à une forme pacifique d'entente avec eux, c'était un problème tout autre que celui de renoncer à la guerre en faveur d'une solution pacifique de tous les différends avec tous les autres Etats.

La France suggéra en conséquence une « renonciation à toute guerre d'agression », puis retira cette proposition lorsqu'on se rendit compte qu'il était impossible de formuler une définition satisfaisante de ce terme. On objectera aussi qu'un pacte universel pour la renonciation à la guerre portait d'autre part atteinte à l'obligation d'assistance et de protection mutuelles à laquelle les Etats membres de la S. d. N. étaient engagés. 1. de par le Pacte de la S. d. N., 2. de par les traités de Locarno, et 3. de par les traités spéciaux qu'ils pouvaient avoir conclus, comme les traités de neutralité de la France. Deux formes de traités furent en conséquence soumis aux puissances pour étude:

1. le simple projet de traité original des Etats-Unis;

2. un projet plus compliqué émanant du gouvernement français et comportant 4 annexes:

a) l'explication que la renonciation à la guerre, en tant qu'un instrument de politique nationale n'était pas en conflit avec les obligations auxquelles avaient souscrit les grandes puissances d'user de la guerre si cela était nécessaire pour une action internationale (comme le prévoient le Pacte de la S. d. N. et les traités de Locarno);

b) l'explication que si un Etat manquait à son engagement, les autres étaient libérés de l'obligation de renoncer à la guerre en ce qui concernait cet Etat-là;

c) l'assurance que le nouveau traité ne modifiait aucun des accords internationaux déjà existants;

d) l'assurance que ce traité n'entrerait pas en vigueur entre deux pays avant que tous les Etats consultés l'aient signé.

La première difficulté était ainsi promptement surmontée. Chacun des pays et chacune des autorités internationales consultées déclara que les obligations établies par le Pacte de la S. d. N. pouvaient coexister avec le droit de défense nationale. En outre, puisque 17 sur 21 des Républiques américaines qui avaient déjà signé entre elles un traité analogue étaient membres de la S. d. N., un précédent important était créé de la sorte.

Pour obvier à la seconde difficulté, on invita les Etats signataires des Traités de Locarno à devenir les signataires initiaux du Pacte Kellog. Ces invitations furent promptement acceptées, et la situation particulière de l'Empire Britannique fut reconnue par le fait que les Etats-Unis invitèrent les Dominions de l'Australie, du Canada, etc., à signer aussi le Pacte, indépendamment de la signature de l'Angleterre.

Mais sur les points suivants, les Etats-Unis ne purent pas accepter le point de vue français. Il était pourtant évidemment impossible de rattacher la simple déclaration opposée à la guerre du Pacte Kellog à des clauses peut-être secrètes de traités de neutralité français; et la suggestion de retarder l'en-